

COMMUNE DE TENDE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

PLAN DE ZONAGE

Fond cadastral

PLANCHES 4

Le Responsable Général
Frédéric MAC KAIN

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE


Echelle : 1/5000
Juillet 2015

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 19 JUILLET 2010
PORTER À CONNAISSANCE : 26 DÉCEMBRE 2013
ENQUÊTE DU : AU :

APPROBATION DU PPRN :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE EAU - RISQUES

LEGENDE

- ZONE ROUGE : Zone d'alta de grande ampleur de chute de blocs
- ZONE ROUGE : Zone d'alta de grande ampleur d0 à un alta autre que la chute de blocs ou de pierres
- ZONE BLEUE : Zone d'alta limité de niveau fort soumise à des mesures de prévention
- ZONE BLEUE : Zone d'alta limité de niveau faible à moyen soumise à des mesures de prévention
- G : Eboulement en masse, de blocs ou de pierres
- Eb : Chute de pierres
- G* : Glissement
- R : Ravinement
- * : cf règlement (tableau n°2.2)
- ZONE NON REGLEMENTEE



Tunnel de Tende

COL DE TENDE

VIÉVOLA

Gare